

3-PV Mardi 22 novembre 2022 de la troisième rencontre du CÉ

Tuesday, September 22, 2020 8:26 AM

Conseil d'établissement

Mardi 22 novembre 2022

19h00

En présentiel

École St-Joseph, 13 rue de l'Église, Mercier

ORDRE DU JOUR

Présents	Absents	Noms	Titre	Présents	Absents	Nom	Titre
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Pier Allard	Membre parent Présidente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jade Colpron	Membre parent substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Véronique Béland	Membre parent Délégué au comité de parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Philippe Sévigny	Membre parent substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marieeve Montpetit	Membre parent Délégué substitut au comité de parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nadège Gruffy	Membre parent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fatima Bensabah	Membre parent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cindy Dallaire	Membre parent Vice-Présidente				
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Martine Collette	Personnel enseignant				
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Josée Pinizzotto	Membre enseignant				
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sylvie Lacoursière	Membre enseignant				
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Brigitte Tremblay	Service de garde				
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mélanie Touchette	Personnel de soutien				
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chantal Pilon	Directrice				

Point à l'ordre du jour	Durée approx	Heure	Compte-rendu
Ouverture de l'assemblée		19h02	
1. La période de questions du public et des membres du CÉ;	5 min		Aucune question du public ni des membres du CÉ
2. Vérification des présences ;			
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;			Adopté par madame Mariève Montpetit, Appuyé par madame Brigitte Tremblay
4. Lecture, adoption et suivis au procès-verbal du 25 octobre 2022			Adopté par madame Mélanie Touchette, Appuyé par madame Fatima Bensabah
5. <u>Information et consultation de la direction</u> 5.1 Formation des membres du CÉ			<p>5.1</p> <p>Comme chaque année, nous devons nous assurer que la formation obligatoire du ministère de l'Éducation pour les nouveaux membres des conseils d'établissements (CE) et des directions soit offerte. Elle vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs qui sont prévus dans la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>Il est suggéré que des activités dans le cadre de cette formation soient planifiées tout au long de l'année scolaire durant les rencontres du CE. Ainsi, tous les membres du CE, de même que la direction d'établissement, pourront échanger sur les sujets abordés dans la formation et s'assurer d'une compréhension commune des rôles et responsabilités de chacun. Vous y trouverez 17 capsules, 1 cahier du membre ainsi que 27 fiches thématiques.</p> <p>Lien vers la formation.</p> <p> Note de service</p> <p>Madame Pilon présente aux nouveaux membres du CÉ ce qu'ils doivent faire comme formation à l'aide des capsules du lien ci-haut.</p>
5.2 Mesures (reporté)			5.2 (Reporté)
5.3 Plan de lutte (information)			5.3 Madame Pilon présente le plan de lutte pour contrer l'intimidation. Une grosse révision du plan a été faite l'année passée. Dans les outils référentiels, un aide-mémoire pour différencier l'intimidation et les cas de conflit devait être construit. Elle nous présente donc l'aide-mémoire construit par la psychoéducatrice de l'école. Tous les membres du CÉ trouvent que le document est complet.
5.4 Politique d'utilisation des locaux (approbation)			<p>5.4 Madame Pilon montre aux membres du CÉ le plan de distribution des locaux. Elle nous explique le concept de priorité ville/école. De plus, elle nous présente l'horaire et les locaux utilisés par le service de garde.</p> <p> Distribution des...</p> <p> Locaux Horaire...</p>
5.5 PEVR (information)			Approuvé (avec les modifications) par madame Brigitte Tremblay, Appuyé par madame Marie-Josée Pinizzotto
			5.5 Madame Pilon présente ce qu'est le PEVR. Elle présente les résultats du sondage effectué il y a quelques jours.

Aussi, elle parle du projet éducatif, une rencontre a été faite dernièrement. Elle nous présente les valeurs choisies par les membres du comité. (Coopération, Sentiment d'appartenance et Bienveillance)



5.6 Consultation des élèves (information)

5.6 Les membres du CÉ doivent choisir le sujet sur lequel ils consulteront les élèves. La consultation pourrait tourner autour des récréations. D'un autre côté, madame Brigitte Tremblay propose de les questionner sur leur environnement. Madame Cindy Dallaire propose aussi de les questionner sur ce qu'ils feraient avec l'argent amassé par l'OPP.

5.7 Budget fond à destination spécial

5.7 Caisse Desjardins: VOLET 1

Montant annuel.

Votre école recevra un montant fixe annuel de 2 325,00 \$ pour l'année scolaire 2022-2023.

La remise aura lieu le lundi 5 décembre prochain, lors du Cocktail de la coopération de la Caisse. Nous devons réserver pour 2 représentants de l'école qui seront présents pour recevoir le chèque.

Les membres du CÉ propose d'accepter l'argent.

Madame Marie-Pier Allard accompagnera madame Pilon à cette soirée.

5.8 Covid (information)

5.8 Il y a moins de restrictions que les autres années. Lorsque l'élève fait de la fièvre, il doit demeurer à la maison et attendre 24 heures sans fièvre, ni médication avant de revenir à l'école. Désormais, les parents ont droit d'entrer dans l'école pour venir chercher leur enfant à la fin de la journée au service de garde. De plus, la bibliothèque est maintenant remise en fonction.

Pause

6. Information et consultation du président

6.1 Aucune correspondance

6.1 Correspondance

7. Information des représentants du personnel

7.1.1



doc202211...

Madame Brigitte Tremblay présente le document avec le budget initial et le budget révisé. Le service de garde est autosuffisant cette année.

Adopté par madame Véronique Béland, Appuyé par madame Mariève Montpetit

7.2 Personnel de soutien

7.2 Monsieur Ryad, le concierge, est revenu d'un long congé. Tout le monde est très content de le revoir.

7.3 Personnel enseignant

7.3 Madame Constance Lalonde, enseignante en première année prend sa retraite. Sa dernière journée était le 18 novembre. La nouvelle enseignante, Mme Andrée-Anne Bécharde a été présentée aux élèves de sa classe lors de la dernière période le 16 novembre.

7.3.1 Activités éducatives et parascolaires (approbation)

7.3.1



Demande... projet...

Course du Père Noël: Permet de ramasser de l'argent pour La fondation François Martel. Elle aura lieu le 10 décembre.

Approuvé par madame Brigitte Tremblay, Appuyé par madame Véronique Béland

Sortie au théâtre troisième cycle: La pièce s'intitule: L'arche de Noémie. Elle aura lieu le 26 avril 2023. L'activité ne coûtera rien aux parents à cause de la mesure 15186.

Approuvé par madame Fatima Bensabah, Appuyé par madame Véronique Béland

8. Information des représentants des parents

8.1 Aucun représentant de la communauté n'est présent.

8.1 Représentant de la communauté

8.2 Délégué au comité de parents

8.2 La rencontre a été assez chaotique, beaucoup de personne parlaient en même temps. C'était difficile à suivre. Madame Véronique Béland a apporté le point du transport scolaire lors de la rencontre. Elle a suggéré que le transport soit offert aux élèves qui changent volontairement d'école lors d'un surplus école. Durant la rencontre, le sujet de l'école alternative Trois-Sources et le sujet de L.P.P. qui devient une école de francisation ont été abordés.

8.3 Organisme de participation des parents

8.3 Pour le financement des bûches: Jusqu'à maintenant, il y a environ 327 bûches de vendues. Madame Mariève Montpetit a demandé de l'aide de madame Sylvie St-Pierre.

8.3.1 retour danse Halloween			8.3.1 La soirée de danse a super bien été dans l'ensemble. Madame Brigitte Tremblay questionne l'utilisation du local de musique. L'animation dans le gym doit être plus présente dans les années à venir. Les présences doivent être prises d'une autre façon l'année prochaine. Un parent a suggéré de faire une soirée en deux temps (pour les plus jeunes et pour les plus vieux). Brigitte amène le point suivant: Les enfants des bénévoles devraient suivre les règles de l'école lors de la mise en place de la soirée. Le montant total amassé est d'environ 700\$.
9. Affaires diverses			Il n'y a pas d'affaire diverse.
10. Prochaine réunion : 31 janvier 2023			
11. Levée de l'assemblée		21h47	



Mme Chantal Pilon
Directrice



Mme Cindy Dallaire
Vice-présidente